COMMUNICATION MUNICIPALE N° 589/2015

Séance du Conseil communal du 5 octobre 2015

Renouvellement du contrat pour l'installation et l'exploitation d'une patinoire foraine

Exposé

En 2010, la Municipalité a décidé d'installer une patinoire foraine et de loisirs à la place des Fêtes et un contrat de 5 ans a été passé avec La Pati SA.

Pendant les 5 années d'exploitation, cette installation n'a eu que des retours positifs tant des écoles de Lutry que des nombreux utilisateurs démontrant le bien-fondé de cette installation.

Afin de continuer à offrir à la population une telle activité, la Municipalité a décidé de renouveler le contrat pour 5 ans auprès de notre fournisseur actuel, soit la Pati SA.

En parallèle, le contrat de location des locaux de la buvette a été passé avec la Société A+M. Miauton concept.

Financement

Comme auparavant, les frais de location et d'exploitation seront financés à travers le budget de fonctionnement.

Tableau récapitulatif des budgets des cinq dernières et les prévisions pour le budget 2016.

2011	2012	2013	2014	2015	2016
126'000	115'000	115'000	120'000	115'000	125'000

Le renouvellement des contrats de location n'engendre pas des variations excessives par rapport aux dernières années.

En effet la moyenne budgétaire dès cinq dernières années s'élève à **CHF 118'200.-.** La différence de **CHF 7'000.-** (env. 6%), par rapport au budget prévu pour 2016, l'augmentation des charges s'explique par les améliorations apportées aux infrastructures durant la période précédente.

Exploitation

S'agissant de l'exploitation de la buvette, la collaboration avec la SDL donne entière satisfaction et se poursuivra telle quelle.

LA MUNICIPALITE

Le 27 juillet 2015